

## Procès-verbal de l'assemblée du Département d'Histoire du 3 février 2021

Enseignants présents : S. Baby, M. Clouzot, D. El Kenz, A. Fossier, S. Gacon, F. Jarrige, P. Kossmann, S. Lefebvre, B. Lemesle, H. Mouillebouche, Ph. Poirrier, A. Rauwel, L. Roudergues, Ph. Salvadori, Chr. Stein, L.-H. Vignaud, J. Vigreux.

Excusés : Hervé Duchêne.

Représentants étudiants invités : T. Cuenot, L. Ferretti, V. Di Fraja.

Secrétaire de séance : F. Jarrige.

(merci de compléter si vous avez bien noté la liste, je crois qu'il ne manque certains)

L'assemblée est ouverte à 17 h

### 1. Approbation des procès-verbaux des deux précédentes assemblées de département

Les PV des deux précédentes assemblées de département sont approuvés avec une abstention.

David El Kenz demande l'ajout au PV de l'assemblée de département du 9 novembre 2020 de ce court paragraphe précisant sa position : « David El Kenz a dénoncé la politique des examens mise en œuvre, lors des sessions de juin et septembre 2020. Il la juge démagogique, dangereuse pour la valeur des diplômes délivrés et contraire à la liberté de recherche et d'enseignement des enseignants chercheurs du Département. Voilà pourquoi il a refusé de signer les procès-verbaux des jury d'examens de L1 et L3 2020 ».

### 2. En l'impossibilité d'organiser des élections, vote sur la prorogation du mandat de la direction du département

Le mandat des représentants étudiants élus en 2019 a pris fin. En raison de la situation sanitaire, il n'est pas possible d'organiser les élections des représentants étudiants en présentiel et il n'est pas possible non plus de les organiser à distance dans des conditions sécurisées par vote électronique. Par conséquent, l'assemblée du département d'histoire ne peut pas procéder à l'élection en bonne et due forme de la direction du département en l'absence de représentants étudiants élus.

La direction actuelle soumet donc à l'approbation de l'assemblée la prorogation de son mandat. Elle est acceptée à l'unanimité.

### 3. Achats et subventions accordés sur le budget du département

L'association Maximus a subventionné le repas des intervenants à la journée d'étude de l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie de la région Bourgogne, qui s'est déroulée à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon le 21 octobre 2020. Le département d'histoire décide de prendre en charge la subvention *a posteriori* en remboursant l'association Maximus pour un montant de 113,80 euros.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 4. Point d'information sur les ressources numériques de la bibliothèque en histoire et suggestions d'achat

Le portail Biblioaccess du SCD de l'Université de Bourgogne offre un accès à des livres numériques acquis par le SCD, notamment à un certain nombre de livres d'histoire. La direction du département demande aux responsables d'année de suggérer l'achat des ouvrages jugés indispensables dans les bibliographies distribuées par les enseignants qui assurent les UE fondamentales.

La direction du département demande un vote de principe sur un éventuel financement des acquisitions sur les crédits du département, si le SCD ne peut assumer la dépense.

Résolution adoptée à l'unanimité.

## 5. Point d'information sur la prise en charge médico-psychologique des étudiants

La direction du département fait le point sur la prise en charge médico-psychologique des étudiants, afin d'informer les collègues pour qu'ils soient à même d'orienter les étudiants qui rencontrent des difficultés.

Victorien Di Fraja signale qu'il a élaboré un questionnaire qu'il compte faire circuler auprès des étudiants pour faire un état des lieux des situations individuelles. Il souligne l'absence de bienveillance des services médico-psychologiques de l'Université à l'égard des demandes des étudiants. Le tableau semble plutôt noir et la situation des étudiants est alarmante. Tristan Cuenot ajoute que de nombreux étudiants atteignent un point de saturation et que beaucoup se découragent.

Concernant le soutien psychologique, Hervé Mouillebouche a élaboré une plaquette qui synthétise les possibilités qui existent pour aider les étudiants et les soutenir (CPSU, Centre Médico-Psychologique, permanences téléphoniques et autres cellules de soutien psychologique). Ce document sera adressé par la direction du département à tous les étudiants.

La direction du département évoque également l'obstination hors du propos du service médical de l'Université de Bourgogne, qui continue à faire envoyer par l'administration aux étudiants des convocations à des visites médicales, alors qu'il est évident qu'ils ne vont pas se déplacer pour s'y rendre puisqu'ils ont pour la plupart d'entre eux quitté Dijon.

Victorien Di Fraja souligne aussi les problèmes liés à l'accueil des étudiants handicapés.

## 6. Questions diverses

- Léa Ferreti pose une question concernant le Capes 2022 au nom des étudiants de Master 2. Ceux-ci sont inquiets pour leur avenir compte tenu des réformes en cours de la formation des enseignants. Christian Stein considère qu'il manque encore de nombreux paramètres et qu'il est difficile de donner des informations précises aux étudiants à ce stade. Les décisions sur la future maquette du Master MEEF seront évoquées plus en détail lors du conseil restreint réservé aux enseignants.

- Une longue discussion de près d'une heure s'engage ensuite sur la question de la reprise des enseignements en présentiel. Diverses positions, divers témoignages et points de vue sont exprimés par les participants au conseil.

Une circulaire ministérielle du 22 janvier 2021 a en effet autorisé la reprise des cours en présentiel dans la limite de 20 % des étudiants à l'échelle d'un établissement. Un RDV entre les présidents d'université et la ministre a eu lieu le jeudi 28 janvier, suivi d'une réunion du président de l'UB avec les directeurs de composante. L'objectif serait de permettre le retour partiel en présentiel des étudiants sur le campus, avec le maintien de la jauge à 50 % de la capacité des salles. Si un nouveau confinement devait être annoncé, les étudiants auraient désormais le même statut que les lycéens, donc en cas de maintien du fonctionnement des lycées, les universités resteraient ouvertes également de façon partielle....

La présidence a organisé un sondage express auprès des étudiants de l'UB fin janvier. 18000 étudiants sur 33000 ont répondu en 24h et les avis semblent partagés : 50% des étudiants souhaitent la reprise des cours en présentiel et 50 % le maintien du distanciel, les situations étant évidemment très variables et hétérogènes.

Contrairement à ce qu'annonçait le président Macron il ne s'agirait pas de faire revenir les étudiants une seule journée par semaine. Si les CM sont maintenus en distanciel, il serait possible d'assurer certains TD en présentiel, en respectant la limite de 20% des effectifs globaux de l'établissement. Les divers départements et composantes de l'université doivent élaborer des plans de retour partiel au présentiel et se positionner sur la question, tout en respectant le plus strictement possible les règles sanitaires pour éviter tout cluster à l'UB.

Le doyen Philippe Salvadori insiste sur le caractère hors sol de ces annonces ministérielles et présidentielles qui ne prennent pas en compte les réalités concrètes du terrain et qu'il considère comme de simples effets d'annonce et de communication. Il insiste sur le contexte

sanitaire particulièrement tendu, sur les menaces qui planent avec les variants, sur la nécessité de faire passer les exigences de lutte contre la Covid au-dessus de tout, et pour cela il milite plutôt pour un maintien du tout distanciel, qu'il faudrait selon lui étendre aussi aux CPGE. Il annonce également que si des collègues souhaitent revenir en présentiel, l'UFR et les personnels feront leur possible pour les accompagner, dans la limite de ce que les bâtiments et la prudence sanitaire permettent. Dans tous les cas, tout retour en présentiel ne pourrait se faire que sous forme hybride afin de permettre aux étudiants qui ne souhaitent pas revenir de suivre les cours. Le matériel informatique commandé par l'UB en octobre dernier pour soutenir l'hybridation commence à arriver et rendra cette option possible. En tout état de cause il annonce que de son côté il ne souhaite pas revenir en présentiel.

Le représentant étudiant Victorien Di Fraja rejoint Philippe Salvadori sur le fait que beaucoup d'étudiants ne veulent pas revenir pour une seule journée par semaine, car ils sont partis de Dijon. Il ne croit pas au retour en cours en présentiel et affirme qu'il faut avant tout garantir la meilleure scolarité possible en distanciel.

D'autres avis, exprimés notamment par Arnaud Fossier, Jean Vigreux et François Jarrige, insistent sur le besoin d'un retour physique en présentiel des étudiants sur le Campus, indispensable pour maintenir un peu d'espoir. Ils pointent la contradiction qu'il y a à décrire d'un côté la détresse psychologique des étudiants et les limites de l'enseignement numérique et à affirmer de l'autre que la meilleure solution est un enseignement intégralement en distanciel. Ils soulignent aussi les risques qu'il y a à intérioriser l'enfermement numérisé, l'installation par petites touches d'outils et de pratiques qui remodelent ce qu'est l'université, voire la détruisent comme institution vivante. Ils militent pour permettre à ceux qui le souhaitent de reprendre les cours en présentiel dans la mesure du possible.

Un débat s'engage ensuite, sur ce qui se pratique ailleurs, sur les problèmes concrets apparemment insolubles au regard des emplois du temps, des salles disponibles, de l'épuisement des personnels lassés des changements incessants d'organisation, comme des inquiétudes des uns et des autres à l'égard de la Covid et de sa circulation.

Sabine Lefebvre note que les universités qui opèrent en ce moment un retour en présentiel, comme l'Université de Savoie ou l'Université d'Orléans, ont fait fonctionner leurs cours en hybride assez tôt, contrairement à ce qui s'est passé à l'Université de Bourgogne.

Philippe Salvadori considère que l'enseignement numérique à distance ne fonctionne pas si mal : les statistiques montrent des taux d'abandon moins catastrophiques que ce qui était prévu. Il insiste sur la nécessité de miser sur la solidité et la qualité de nos enseignements et examens à distance. Il ajoute qu'il fera son possible pour satisfaire ceux qui souhaitent revenir au présentiel, mais que compte tenu de la situation et des locaux il ne sera évidemment pas possible d'organiser un retour en présentiel massif pour tous.

Sophie Baby est partagée : il lui semble difficile de prendre des positions dogmatiques et inutile de se déchirer. Elle précise que ses étudiants de L3 AMC seraient prêts à revenir en présentiel. Elle s'étonne aussi de l'absence de communication de l'université, que tous les présents regrettent.

Le doyen réaffirme que l'université est débordée et qu'elle ne possède pas le matériel suffisant. Il déplore que nous ne soyons pas à la hauteur et que nous ne puissions pas assurer la sécurité sanitaire de tous. La présidence ne donne pas de consigne sur ce qu'il faudrait faire, mais se contente d'appeler au retour sans faire de vague. Il faut faire le recensement des possibles dans un cadre extrêmement contraint, et garantir les droits de tout le monde dans un cadre contradictoire. Par ailleurs, le maintien en distanciel intégral est la seule façon de répondre au besoin de stabilité et d'information claire exprimé par les étudiants. Philippe Salvadori suggère que les collègues qui souhaitent revenir prennent contact avec les personnels techniques et les secrétariats pédagogiques pour s'organiser.

Arnaud Fossier pointe la stratégie politique du président Macron qui est parvenu à faire porter toute la responsabilité de la situation sur les universités, et à diviser notre communauté.

Christian Stein souhaite que ceux qui appellent au retour des cours se plongent dans l'élaboration d'un planning d'année... Si certains départements comme celui de philosophie

ou UFR comme celle de droit peuvent reprendre partiellement en présentiel, c'est parce que d'autres comme le département d'histoire ne demandent pas cette reprise en présentiel et donc n'occupent pas les locaux. Il est selon lui par conséquent plus raisonnable de rester en distanciel.

En définitive, compte tenu de la teneur des débats, une majorité se dégage pour le maintien des enseignements en tout distanciel.

La réunion plénière prend fin vers 18h45.

\*\*\*

Le conseil restreint se réunit ensuite pour statuer sur la question du retour des enseignements en présentiel, sur les examens de fin de semestre, et sur les nouvelles maquettes de Master MEEF et la poursuite du partenariat département d'histoire-INSPE.

Les débats se poursuivent sur la pertinence et la possibilité de la reprise des enseignements en présentiel. Une majorité valide le maintien de l'enseignement à distance, avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent d'envisager une reprise partielle en présentiel de certains cours à très petits effectifs, comme les séminaires de Master. Il faut que ces derniers se signalent à la direction du département.

Pour les examens, un consensus pour un « tout distanciel » est de nouveau acté. Il est jugé nécessaire de préparer la session en amont de la manière la plus précise possible et de rassurer les étudiants en leur fournissant un calendrier détaillé et définitif.

Concernant la réforme de la formation des enseignants, un long débat a également lieu sur la pertinence de maintenir le partenariat entre le département d'histoire et l'INSPE, avec la conscience que celui-ci a désormais la main sur la formation. Les présents partagent de vives inquiétudes et dénoncent la réforme en cours qui réduit drastiquement la part des enseignements disciplinaires et achève un processus engagé depuis de longues années. En dépit des arguments en faveur d'un abandon de cette co-tutelle, la majorité se prononce pour son maintien, au nom des liens qui doivent subsister avec l'enseignement secondaire, et du besoin de conserver un regard sur l'organisation des enseignements et des possibilités d'échanger et d'influer.

Le dernier point à l'ordre du jour porte sur les modifications à apporter aux maquettes du département d'histoire, une seule est votée : l'UE « Approche de l'histoire » sera renommée « Découverte de l'histoire » pour éviter toute confusion avec l'UE « Approche du Monde Contemporain ».

Le conseil restreint se termine à 20h30 environ.

F. Jarrige  
04/02/2021